

L'environnement et le développement durable

Depuis 25 ans, le dossier de l'environnement a pris de plus en plus de place sur la scène internationale, et depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, il est maintenant examiné sous l'angle plus vaste « du développement durable ». On entend par là l'intégration des problèmes environnementaux, sociaux et économiques afin de satisfaire les besoins actuels sans compromettre ceux des prochaines générations. Autrefois perçus comme des problèmes locaux, les problèmes environnementaux sont vus aujourd'hui, et avec raison, comme ayant des effets régionaux et planétaires. La solution ne doit pas venir uniquement d'une action nationale et internationale concertée, mais aussi de l'intégration des mesures économiques, sociales et environnementales.

Action à prendre en matière de développement durable

Les derniers sommets économiques ont joué un rôle important dans un certain nombre de nouveaux dossiers associés au développement durable et ils ont contribué à leur donner une place prépondérante à l'ordre du jour international.

Au Sommet de Toronto, en 1988, des discussions de fond ont conduit à l'adoption officielle du principe du développement durable. Les sommets suivants ont couvert des questions clés comme le changement climatique, l'appauvrissement de l'ozone, les pratiques forestières durables, la gestion des océans, les sources terrestres de pollution marine, la protection des stocks de poissons et autres ressources marines vivantes, la conservation de la biodiversité, les espèces menacées, la gestion des produits chimiques toxiques et le virage écologique des banques de développement et des administrations publiques.

Les sommets ont aussi porté sur les aspects économiques du développement durable, comme l'assistance financière et technologique, le commerce et l'environnement. De son côté, la dimension sociale a été examinée dans le cadre des discussions sur les liens entre l'environnement et des thèmes propres au développement, par exemple la pauvreté, le manque d'instruction et l'accès à l'eau potable, sur les rapports entre la santé et l'environnement et sur l'importance d'une saine gestion des affaires publiques et de la participation du public.

Les dirigeants du Sommet ont appuyé la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre de Rio, en 1992), et la création de son organe de suivi, la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD). Ils reconnaissent aussi l'importance du rôle de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres organisations intéressées à la promotion du développement durable, et du rôle que la CDD et